

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Suncor Énergie et ses partenaires reçoivent un soutien financier pour leurs projets de recherche de technologie propre

Calgary, Alberta (2 juillet 2010) – Suncor Énergie a annoncé aujourd'hui qu'elle a reçu un soutien financier de la Climate Change and Emissions Management Corporation (CCEMC) pour deux projets de recherche et de développement de technologie propre qu'elle dirige. Ces projets font partie d'une série de seize projets choisis parmi plus de 200 présentés, et portent sur le captage et le stockage du carbone, et l'efficacité énergétique.

« Nous sommes heureux, ainsi que nos partenaires de l'industrie, d'avoir obtenu du financement pour les deux projets déposés, déclare Gord Lambert, vice-président, Développement durable. Suncor possède un dossier solide en matière d'innovation et d'amélioration du rendement. Nous continuons de chercher des moyens de réduire nos émissions par le biais d'initiatives axées sur la technologie et l'efficacité, et nous mettrons ces techniques à l'essai pour tenter de prouver leur viabilité et leur application commerciales. »

La CCEMC a annoncé aujourd'hui que le projet de démonstration des oxy-combustibles pour les OTSG recevra un appui financier de 2,5 millions de dollars. Le projet a été lancé dans le cadre du CO₂ Capture Project (CCP), dont fait partie Suncor, avec ses partenaires Praxair, Devon Canada, Cenovus et Statoil, qui ne sont pas membres du CCP. Il met l'accent sur la mise au point d'une solution moins coûteuse que les générateurs de vapeur à passage unique (OTSG) pour le capter le CO₂. En remplaçant l'air par de l'oxygène dans le mélange combustible dans les chaudières de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV), le CO₂ produit sera plus concentré, ce qui facilite son captage, et réduit considérablement les émissions d'oxydes d'azote (NO_x). Dans le cadre de ce projet, les partenaires transformeront une chaudière à vapeur à l'installation *in situ* de Christina Lake qui est exploitée par Cenovus. Le projet pilote devrait débuter en 2011 et on prévoit communiquer les résultats en 2012.

Le deuxième projet, soit l'étude intitulée Alberta Oil Sands Energy Efficiency and GHG Mitigation Roadmap, quantifiera les réductions d'émissions de GES potentielles découlant de la technologie et des améliorations opérationnelles sur le plan de l'utilisation de l'énergie aux installations d'extraction minière, de DGMV et de valorisation du bitume de Suncor dans la région de Fort McMurray. À partir de l'exploitation des dépôts actuelle de Suncor, cette étude analysera la meilleure efficacité énergétique théorique pouvant être obtenue dans la mise en valeur des sables pétrolifères. Jacobs prêtera assistance à Suncor dans ce projet. Le 23 juin 2010, la CCEMC a annoncé un soutien financier de 790 900 \$.

Outre les deux projets dirigés par Suncor et décrits plus haut, un troisième projet de Suncor fait également l'objet d'une demande de financement auprès de la CCEMC. Dirigé par Laricina Energy Ltd, un consortium multinational de sociétés étudiera une nouvelle méthode d'extraction *in situ* qui utilise une combinaison de chaleur électromagnétique et de solvant et pourrait se traduire par une réduction significative des GES si les résultats sont concluants.

« Par l'intermédiaire de la CCEMC, le gouvernement de l'Alberta devrait être félicité d'exiger des paiements au titre du changement climatique et d'encourager l'industrie à poursuivre ses activités de

recherche et de développement de technologies, ainsi que sa tradition de mise au point et de partage de meilleures pratiques » conclut M. Lambert.

La CCEMC est un organisme sans but lucratif qui a pour mandat de lancer ou de financer des initiatives qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et appuient l'adaptation. La CCEMC investit dans la découverte, le développement et la mise en œuvre de technologies propres. Pour plus d'information sur la CCEMC, visitez www.ccemc.ca.

Certaines informations contenues dans ce communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens attribué à ce terme par le United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables régissant les valeurs mobilières (collectivement, les « informations prospectives »). Toutes les informations prospectives sont fondées sur les attentes, estimations, projections, croyances et hypothèses actuelles de Suncor, qui s'appuient sur les renseignements disponibles au moment où les informations sont fournies et qui tiennent compte de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques.

On peut reconnaître certaines des informations prospectives à des expressions comme « s'attendre à », « prévoir », « estimer », « planifier », « programmer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « croire », « projeter », « indiquer », « se concentrer sur », « vision », « but », « proposé », « cible », « objectif », « continue » et à d'autres expressions similaires. En outre, toutes les autres informations qui expriment des attentes ou des projections au sujet de l'avenir, y compris les informations sur notre stratégie de croissance, les coûts, les échéanciers, les volumes de production, les résultats opérationnels et financiers et l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des informations prospectives. Les informations prospectives dans ce communiqué incluent les références à l'établissement du calendrier et au moment de la réalisation des résultats prévus du projet de démonstration des oxy-combustibles pour les OTSG et à la réduction des gaz à effet de serre. Les informations prospectives ne sont pas des garanties de la performance future et impliquent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux dont doivent tenir compte les autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres qui sont uniques à notre société. De plus, l'estimation et la budgétisation des dépenses en immobilisations majeures est un processus qui implique des incertitudes et qui évolue par étapes, dont chacune utilise des données progressivement plus raffinées et a une plage d'incertitude correspondante plus étroite. Les résultats réels de Suncor pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les informations prospectives fournies par la Société et le lecteur est prévenu de ne pas leur accorder une confiance indue.

La dernière notice annuelle déposée par Suncor, de même que son rapport de gestion et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et ces facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3Y7, en téléphonant au 1-800-558-9071, en en faisant la demande par courriel à info@suncor.com ou en consultant SEDAR au www.sedar.com ou EDGAR au www.sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses informations prospectives, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Suncor Énergie Inc. est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.